

ARRONDISSEMENT DE COMPIEGNE
CANTON DE THOUROTTE
Commune de Tracy le Val

Compte-rendu des délibérations du Conseil Municipal du 30 mai deux mil dix sept

L'an deux mil dix sept, le trente mai à 19 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué par un pli contenant l'ordre du jour, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de Monsieur Claude SERVAIS, Maire.

Membres présents : Claude SERVAIS – Patricia FERREIRA – Liliane SALSO-GROSSHENNY – COUDERT Jean-Paul - Michel LANGLET – Patrick BAKUM - Jacques CARPENTIER - Marie-France DORÉ - Angélique SEARA – Kathy ORTEGA - Justine BOURDON - Nadia GARCIA - Jérôme DÉHU

Absent (s) excusé (s):

Karine BOUDESSEUL a donné procuration à Claude SERVAIS
Mickaël FOUCHÉ

Secrétaire de séance : Liliane SALSO-GROSSHENNY

A l'unanimité, le Conseil approuve le procès-verbal de la séance du 20 avril 2017

Installation d'un nouveau conseiller municipal

Suite à la démission de M. Frédéric BUQUAND, il convient d'installer le conseiller municipal suivant sur la liste « Vivons Tracy », liste conduite par M. le Maire. Mme Karine BOUDESSEUL est installée dans ses fonctions de conseillère municipale.

Désignation d'un nouveau délégué au RPI

Suite à la démission d'un conseiller municipal délégué titulaire au RPI, il convient de désigner un nouveau délégué titulaire et un délégué suppléant.

Considérant son implication en qualité de déléguée suppléante au niveau du RPI, M. le Maire propose aux membres du Conseil de désigner Mme Kathy ORTEGA, déléguée titulaire.

M. le Maire demande au Conseil Municipal, s'il y a un ou une candidate pour le poste de délégué suppléant. Mme Nadia GARCIA propose sa candidature.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, désigne Mme Kathy ORTEGA, déléguée titulaire et Mme Nadia GARCIA, déléguée suppléante

PLU : choix du cabinet

Suite à la réunion du Conseil Municipal concernant la modification du PLU, il convient de choisir le cabinet qui sera en charge de mener les études. Deux cabinets ont répondu :

- MT PROJET pour un montant de 4 050,00€ HT
- VERDI pour un montant de 4 295,00€ HT

Considérant que les études pour le PLU initial avaient été effectuées par le cabinet MT PROJET et que celui-ci n'avait pas donné entière satisfaction, le conseil municipal, après en avoir délibéré décide de confier la modification du PLU au cabinet VERDI.

Création d'un contrat à durée déterminée

M. le Maire informe qu'un agent de la commune voit son contrat CUI se terminer le 30 juin 2017. M. le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de créer un poste d'agent technique à temps complet pour une durée d'un an afin de recruter l'agent en place.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal valide la proposition de M. le Maire.

FPT : taux de promotion

Vu l'article 35 de la loi n°2007-209 du 19 février 2007 relative à la fonction publique territoriale

Vu l'article 49 modifié de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, 2^{ème} alinéa, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale

Monsieur le maire informe le Conseil Municipal des nouvelles dispositions réglementaires concernant les quotas d'avancements de grade dans la collectivité.

Il convient désormais à chaque assemblée délibérante de fixer un taux qui déterminera le nombre de fonctionnaires promouvables.

Le Maire propose au Conseil Municipal de fixer les taux pour la procédure d'avancement de grade dans la collectivité comme suit :

Cadre d'emploi	Grade	Taux %
Agent de maîtrise	Agent de maîtrise principal	100

Le Conseil Municipal valide cette proposition par 11 voix pour, 1 voix contre (M. Jean-Paul COUDERT), 2 abstentions (Mmes Kathy ORTEGA et Justine BOURDON).

Inventaire communal

M. le Maire indique aux membres du Conseil Municipal qu'il convient de sortir de l'actif les biens réformés, détruits ou volés.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de sortir de l'inventaire communal les biens réformés, détruits ou volés.

Reprise d'une concession cimetière

M. le Maire informe le Conseil Municipal d'une demande de reprise d'une concession perpétuelle dans le cimetière. La concession a été acquise en 1989 pour un montant de 197,57€. Il propose de reprendre cette concession à hauteur de 100€.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise la rétrocession de cette concession à la commune et accepte le remboursement à hauteur de 100€.

Elections législatives : tableau de présence

	PRESIDENT		ASSESSEUR		ASSESSEUR	
	11 juin	18 juin	11 juin	18 juin	11 juin	18 juin
8h00 – 10h30	FERREIRA Patricia	FERREIRA Patricia	DORÉ Marie-France	DORÉ Marie-France	CARPENTIER Jacques	BAKUM Patrick
10h30 – 13h00	SALSO Liliane	SALSO Liliane	GARCIA Nadia	GARCIA Nadia	SEARA Angélique	DÉHU Jérôme
13h00 – 15h30	LANGLET Michel	CARPENTIER Jacques	BOURDON Justine	FOUCHÉ Mickaël	ORTEGA Kathy	BOUDESSEUL Karine
15h30 – 18h00	SERVAIS Claude	SERVAIS Claude	DÉHU Jérôme	BUQUAND Frédéric	BUQUAND Frédéric	BOURDON Justine

Proposition de voyage

M. le Maire propose d'organiser une sortie, ouverte aux habitants de la Commune, le samedi 8 juillet.

Après discussion, le Conseil décide que la sortie aura lieu à la base de loisirs d'Axo'plage au bord du lac de Monanpteuil et sera intégralement prise en charge par la commune.

Questions diverses :

Caution salle des fêtes : M. le Maire informe que lors de la location de la salle, les locataires donnent une attestation d'assurance. Cette assurance n'est valable que pour les cas d'incendie et de dégât des eaux. Il propose au Conseil Municipal d'augmenter la caution de la salle à 1 000€.

Après discussion, le Conseil Municipal valide cette proposition.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est levée à 20h30. Fait et délibéré au jour, mois, an susdits.

Liliane SALSO-GROSSHENNY

Secrétaire de séance



Claude SERVAIS

Maire